

Domaine 9 : La charte de confiance

Pourquoi une charte de confiance ?

Soucieux de favoriser le lien école/ famille l'ensemble des membres éducatifs : parents d'élèves, équipe pédagogique se sont réunis et ont collaboré afin de définir les rôles de chacun : établissement, famille et élève.

Ouverture à tous de l'établissement

Établissement	Famille	Élève
Établissement Catholique de Vendée, celui-ci est associé à l'État par contrat : il doit répondre aux exigences fixées par l'Education nationale. Ouvert et différencié pour tous, plusieurs choix sont proposés : Culture Chrétienne, Catéchèse, Eveil à la foi...	Elle s'engage : A participer à la vie de l'établissement et au suivi de son enfant. A respecter l'identité de l'école et les propositions éducatives proposées.	C'est un membre actif de la vie de l'établissement. Il est responsable de ses apprentissages, il accepte de vivre avec tous les élèves et avec l'équipe pédagogique sans discrimination.

Confiance réciproque

Établissement	Famille	Élève
Se faire confiance : familles, élèves, équipe pédagogique et s'interdire tout préjugé.		
Aider, conseiller les familles dans leurs responsabilités. Privilégier le dialogue et l'échange par la présentation du rôle des parents d'élèves : L'APEL.	Respecter et reconnaître les projets pédagogiques. Prendre connaissance et participer aux activités proposées par l'APEL, les enseignants...	Construire des repères stables grâce à l'aide de l'équipe éducative. S'impliquer dans la vie de l'établissement.

Vie scolaire

Établissement	Famille	Élève
Reconnaître les droits et les devoirs de chacun. Présenter le règlement Intérieur réalisé en conseil.	Mettre tout en œuvre afin que les enfants respectant les règles de la vie scolaire. Encourager son enfant à participer au projet d'Établissement (activités, sorties...)	Prendre connaissance du règlement intérieur : s'engager à le respecter et à le faire respecter

Communication et information

Établissement	Famille	Élève
S'engagent à		
Informier régulièrement les familles de la vie de l'établissement et des projets. Favoriser la communication ainsi qu'une écoute personnalisée de l'élève et de sa famille.	Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement. Répondre aux invitations, aux rencontres, aux réunions... Etre attentif aux propositions effectuées par l'établissement pour le bien-être et l'intérêt de l'enfant.	Communiquer avec les adultes, ne pas attendre les conflits. Communiquer ses préoccupations et ses difficultés aux adultes. Demander de l'aide si nécessaire.

Suivi de la scolarité

Établissement	Famille	Élève
S'engagent à		
Informier les familles sur les choix éducatifs et pédagogiques de l'école. Informier sur les modalités d'accompagnement et d'orientation au fil de la scolarité.	A accepter les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement. Suivre la scolarité et le travail scolaire de ses enfants.	A faire sérieusement le travail à la maison. Oser demander de l'aide et des conseils si nécessaire.

